

## MEMOIRE: SUGGESTION: MIEUX ENCOURAGER L'UTILISATION D'INFRASTRUCTURES DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

**Préambule:** J'ai assister a une séance d'information en Novembre et je doit dire que j'ai été déçu. La question simple a «qu'est-ce que le projet coutera a chaque contribuable » n'a pas été répondu de façon claire.

Je crois qu'il est important que le comitté déclare sans reserve et prend les mesures nécessaire pour :

1. En aucun cas que la mis-en-eouvre et démarche du projet requiert que la Ville demande au contribuable de faire un mise-a-niveau financier pour combler tout manque-a-gagné de frais associer au projet de biométhanisation. Des mécanismes de prévention de dépassement de budget claire devrait être presenter.
2. Si la raison d'être du projet de Biométhanisation plan est de réduire les coûts ET le volume présentement du transport et enfouissement de déchets, ce plan doit être justifiable sur cet base. Normalement ce projet devrait réduire les taxes et frais de contribuables. Aucun calcul n'a été présenter a cet effet.

Alors quel sont les outils sont fourni au citoyen pour VRAIMENT participer a réduire le volume de leur déchets ET reduire les coûts? Quel méthode est présenter pour récompenser les citoyens qui, se responsabilise eu-même, pour participer au programme(s) de recyclages présent et futur?

**Objet:** Cet mémoire a pour but de suggerer un simple mécanisme pour éviter que le projet contradise les point #1 et #2. C'est a dire d'éviter que ce projet deviennent une autre raison encore pour la Ville d'augmenter les taxes foncieres et frais de services au citoyens.

Pour responsabiliser le citoyen de façon autre qu'infomationel je suggere, comme il est fait au Japon et l'Europe, l'utilisation d'étiquettes pour indentifier sacs et conteneurs de déchets. Il s'agi d'etiquettes auto-collantes fourni en quantité calculé au frais d'utilisateur pour chaque participant ACCOMPAGNÉ D'UNE RÉDUCTION A LA BASE DES FRAIS PAYER PAR LES CONTRIBUABLES POUR LE RAMASSAGE DE DECHETS.

Autocollant clairement identifiable fixer sur les contenants (que les citoyen on deja en leur possession) de dechets NON-RECYCLABLE.



*Ces autocollants serai distribuer une fois par année. SANS FRAIS.*



*Ces autocollants additionels AVEC FRAIS.*

Donc les dechets devrait avoir de tel autocollant pour être ramasser a la chaussé.

**Dans le but d'encourager le recyclage en reduisant nos frais.**